



Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri
Communiqué de presse – 24 octobre 2014
Pour diffusion immédiate

La lutte contre le sans-abrisme doit rester une priorité pour la lutte de l'UE contre la pauvreté

Lors de la conférence politique de la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), plus de 400 experts, incluant des hauts décideurs politiques, se sont rassemblés pour discuter de la lutte contre le sans-abrisme dans l'Union européenne (UE). Plusieurs personnalités de l'UE ont diffusé des messages sur le sans-abrisme.

La conférence politique 2014 de la FEANTSA, intitulée « Lutter contre le sans-abrisme dans l'UE : À la recherche de la prochaine génération de bonnes pratiques » a débuté aujourd'hui à Bergame, en Italie. Le premier jour a rassemblé plus de 400 experts venant des quatre coins du monde.

Le sans-abrisme est un problème social urgent aux quatre coins de l'UE. Il empêche de nombreux citoyens d'accéder à leurs droits fondamentaux et engendre des coûts sociétaux très importants. Dans le cadre de son engagement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'UE joue un rôle important pour aider les États membres à développer et maintenir des stratégies de lutte contre le sans-abrisme.

Les participants ont discuté de différents défis liés à la lutte contre le sans-abrisme au niveau européen ainsi que des solutions qui existent au sans-abrisme, dont certaines sont nouvelles et innovantes.

Le Président sortant de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a contribué à la discussion par le biais d'un message vidéo. Le Président Barroso a envoyé un message fort selon lequel, étant donné l'impact social de la crise sur les niveaux de pauvreté et de chômage et l'engagement en matière de lutte contre la pauvreté de la stratégie Europe 2020, il importe de ne pas oublier la situation inacceptable des personnes sans domicile. Selon lui, nous devons unir nos efforts pour construire une Europe réellement inclusive et nous assurer de ne mettre personne de côté. Il a exprimé sa certitude que la nouvelle Commission européenne soutiendra les personnes qui travaillent sur la lutte contre le sans-abrisme.

László Andor, Commissaire européen chargé de l'Emploi et des Affaires sociales au cours des cinq dernières années, a également contribué à la discussion via un message vidéo. Il a résumé les différentes façons dont la Commission a soutenu la lutte contre le sans-abrisme durant son mandat, comme les orientations sur le sans-abrisme dans le Paquet « Investissements sociaux », et a mentionné le rôle potentiel des Fonds structurels européens pour fournir des services et un accompagnement aux personnes sans domicile et aux personnes menacées de sans-abrisme. Il a affirmé que la Commission et la FEANTSA étaient parvenues à promouvoir ensemble des politiques intégrées de lutte contre le sans-abrisme et construire une communauté d'innovateurs sociaux. Il a terminé son discours en affirmant qu'il était convaincu que la nouvelle Commission accordera au sans-abrisme une place de choix à l'agenda européen.

La conférence de Bergame a démontré aujourd'hui que les différents acteurs aux quatre coins de l'UE sont prêts à travailler ensemble et avoir un impact décisif sur le sans-abrisme. Doreen Huddart, membre du Comité européen des Régions, a expliqué la valeur ajoutée d'une coopération de l'UE pour soutenir les progrès sur le sans-abrisme, affirmant que les autorités locales et régionales jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre des stratégies et des solutions aux problèmes du sans-abrisme, de l'exclusion sociale et de la pauvreté dans les États membres de l'UE. Le Comité des Régions soutient les appels du Parlement européen pour développer des guides efficaces pour le gouvernement local, les ONG et les associations de logement dans le cadre de leurs efforts pour résoudre les problèmes de logement, tout en promouvant les bonnes pratiques pour prévenir la criminalisation des personnes sans domicile.

La Commission Juncker est maintenant entrée en fonction. Alors que nous arrivons à la deuxième moitié de la stratégie Europe 2020, la FEANTSA espère que la coopération européenne sur le sans-abrisme sera poursuivie et renforcée. L'UE s'est éloignée de l'objectif qu'elle s'était fixée en 2010, à savoir réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté. Toutefois, il est encore temps de faire une différence. Ensemble, les institutions européennes et les États membres peuvent garantir que la crise n'engendre pas de nouvelles hausses du sans-abrisme au cours des prochaines décennies. L'amélioration du suivi des politiques de lutte contre le sans-abrisme dans le Semestre européen, la mobilisation des fonds structurels, l'apprentissage mutuel et les échanges transnationaux, l'innovation sociale, le renforcement des capacités et la recherche peuvent jouer un rôle important pour améliorer la lutte contre le sans-abrisme en Europe.



FEANTSA

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri
Communiqué de presse– 24 octobre 2014
Pour diffusion immédiate

« Le sans-abrisme n'a pas sa place dans le futur de l'UE. La FEANTSA invite tous les acteurs et en particulier la nouvelle Commission européenne à profiter de l'élan de la conférence d'aujourd'hui pour soutenir à l'avenir les progrès sur le sans-abrisme », a affirmé Mike Allen, Président de la FEANTSA.

----- FIN -----

Pour tout commentaire, veuillez contacter Freek Spinnewijn, directeur de la FEANTSA, freek.spinnewijn@feantsa.org
ou +32 2 538 66 69

Notes aux éditeurs :

1. La FEANTSA est la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. Il s'agit d'un réseau d'organisations à but non lucratif qui participent ou contribuent à la lutte contre le sans-abrisme en Europe. www.feantsa.org
2. Page de la conférence <http://feantsa.org/spip.php?article2820&lang=fr>
3. Appel du Comité des Régions pour une stratégie européenne sur le sans-abrisme http://pes.cor.europa.eu/NEWS/Pages/140626_homelessness.aspx
4. Paquet Investissements sociaux (PIS)
5. <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1044&langId=fr&newsId=1807&moreDocuments=yes&tableName=news>
6. Communication sur le PIS <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0083:FIN:FR:PDF>
7. Orientations politiques du PIS sur le sans-abrisme <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2013:0042:FIN:EN:PDF>